



COMMUNIQUE DE PRESSE

Medlink Ports réélit son président, M. Thomas San Marco et poursuit sa stratégie de développement pour l'hinterland du Sud

Ce mercredi 26 juin 2024, s'est tenue l'Assemblée Générale de Medlink Ports dans les locaux du Grand Port Maritime de Marseille. Le président Thomas San Marco, Directeur exécutif chez CNR, a été élu à l'unanimité avec de nouvelles personnalités au sein de son bureau. Cette assemblée générale a été aussi l'occasion de rappeler les enjeux propres à l'axe ainsi que de voir une cohésion de plus en plus forte autour de Medlink Ports et des actions qu'elle porte.

Accueilli par le président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille M. Hervé Martel, M. Thomas San Marco, président de Medlink Ports, a ouvert la séance en rappelant que si le contexte économique reste complexe aujourd'hui, il est surtout lié à des enjeux incontournables qu'il faut relever sans plus attendre. Il s'est également voulu rassurant « car la cohésion de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône est là et c'est ensemble que nous répondrons à ces défis ».

Lors de ces instances, le conseil d'administration a procédé à un renouvellement de l'équipe dirigeante. Après un vote à l'unanimité le bureau se recompose ainsi :

M. Thomas San Marco a été réélu président pour les deux prochaines années. Il sera accompagné de trois vice-présidents, Mme Amal Louis, directrice du développement du Grand Port Maritime de Marseille, Mme Béatrice Leloup, Directrice territoriale Auvergne Rhône Alpes SNCF Réseau et M. Pascal Gautheron président de la CCI Côte d'Or-Saône et Loire.

La direction de ce bureau s'appuie désormais sur un nouveau trésorier, M. Christophe Wendling, directeur territorial du bassin Rhône-Saône Voies Navigables de France ; ainsi que sur une trésorière adjointe, Mme Céline Thinselin, Secrétaire générale du port de Sète. La composition du bureau se termine avec un secrétaire, M. Pierre-Olivier Boyer, Vice-président de la CCI Nord-Isère et une secrétaire adjointe, Mme Stéphanie Leblanc, Vice-présidente de la CCI du Pays d'Arles.



Ce renouvellement prend tout son sens avec une implication toujours plus importante de l'ensemble des membres Medlink en lien avec la stratégie nationale et européenne de corridor de fret et la complémentarité ferroviaire et fluviale. Dans cette logique, l'agence de développement Medlink répond pleinement à la volonté des pouvoirs publics de renforcer le développement de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône.

Dans un contexte où la relance industrielle est un enjeu déterminant pour les territoires français, il est nécessaire d'avoir une réponse efficace et fluide sur le transport de marchandises depuis la façade maritime et son hinterland.

L'enjeu est double car l'actuel renouvellement des concessions portuaires du bassin apportera une nouvelle dynamique de l'offre de transport, outil au service des tissus économiques et industriels. Thomas San Marco a rappelé l'importance des actions concrètes portées par Medlink, notamment avec son événement B2B du 2 octobre prochain au palais de la bourse de Marseille, le Medlink Solution Day.

Ainsi, avec le positionnement international des ports français, Medlink et les autres hinterlands œuvrent à une stratégie commune pour une valorisation coordonnée de l'attractivité française. Invité à cette assemblée, M. Fabien Becquelin Délégué général de Norlink a exposé le fonctionnement de son hinterland et démontré les complémentarités et les axes de travail entre les différents hinterlands français.

Le réseau Medlink continue de se structurer et de grandir en s'appuyant sur ses membres portuaires, gestionnaires d'infrastructures, institutionnels et partenaires acteurs de l'écosystème transport. Le président Thomas San Marco a félicité « la volonté affichée de l'ensemble des membres qui s'engagent et font la force du réseau Medlink Ports aujourd'hui ».

Contact presse : Mathieu Gleizes, Délégué général Medlink Ports

mathieu.gleizes@medlinkports.fr

+336 17 33 08 76